

ACTIVITE REGLEMENTEE

Les activités de Sélection Finance Patrimoine sont règlementées.
Vous pourrez trouver ci-dessous toutes nos informations règlementaires.

Conseil en Investissement Financier (CIF)

La société Sélection Finance Patrimoine est membre de l'Anacofi sous le numéro E009579.

[Cliquez ici pour accéder au site de l'Anacofi](#)

Assurance De Responsabilité Professionnelle et la Garantie Financière

En conformité avec les articles L 541-3 et L 341-5 du Code Monétaire et Financier et L 530-1 et L 530-2 du Code des Assurances

Police souscrite auprès de la Compagnie MMA COVEA RISKS n° 113 516 466.

Transactions sur immeubles et fonds de commerce (Carte T)

(activité pour laquelle elle ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur)

Carte professionnelle en matière de transactions sur immeubles et fonds de commerce délivrée par la CCI de Paris sous le N° CIP 7501 2018 000 029 165.

Courtage En Assurance (COA) – Courtier En Banque Et Services De Paiement (IOBSP)

La société Sélection Finance Patrimoine est une société de Courtage d'Assurance et Courtier en Banque et services de paiement, enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 07002989.

Site de l'organisme : www.orias.fr

Compétence Juridique Appropriée (CJA)

Consultation juridique et rédaction, à titre accessoire d'actes sous seing privé en droit civil et droit des affaires.